

# *Les élections de 2013 en Islande : enjeux pour l'Union européenne et pour les dynamiques citoyennes*

Nicolas Stéfanski

**L**e 27 avril 2013, les Islandais étaient appelés à renouveler leur parlement. Ce scrutin s'est déroulé dans un contexte très particulier vu la situation que l'île a connue depuis cinq ans, marquée par l'effondrement de son économie, par un changement majeur de coalition gouvernementale, par un processus démocratique de réforme profonde de la Constitution et par le dépôt d'un dossier d'adhésion à l'Union européenne. Le but du présent article est d'examiner le résultat du récent scrutin et l'accord scellé entre les partis de la nouvelle coalition pour envisager leurs implications sur le processus d'adhésion à l'Union européenne d'une part, et sur la réforme constitutionnelle et sa dynamique citoyenne d'autre part.

## **Un pays profondément marqué par la crise**

Touchée très sévèrement par la crise financière à l'automne 2008, l'Islande a été le premier pays développé à requérir l'aide du Fonds monétaire international (FMI) depuis trente ans. Cet appel à l'aide a été très mal ressenti par les Islandais, ceux-ci se sentant floués par leur classe politique et humiliés.

Du scrutin législatif anticipé du 25 avril 2009 a émergé une coalition de gauche inédite, composée des sociaux-démocrates de l'Alliance (Samfylkingin, SAM) et du Mouvement des verts et de gauche (Vinstrihreyfingin – grænt framboð, VG). Avec le succès du SAM, c'est la première fois qu'un parti favorable à l'adhésion à l'Union européenne se retrouvait aux commandes en Islande. Le gouvernement de Jóhanna Sigurðardóttir, surfant sur un élan europhile, a déposé un dossier de candidature d'adhésion à l'Union européenne le 27 juillet 2009<sup>1</sup>.

Après une époque marquée par la gestion néo-libérale du Parti de l'Indépendance (Sjálfstæðisflokkurinn, SJA, droite conservatrice) et du Parti du Progrès (Framsóknarflokkurinn, FRAM, parti agrarien), tenus pour responsables de la débâcle islandaise dans le contexte de la crise financière déclenchée en 2008, le renouvellement du paysage politique a suscité un engouement assez vif en Islande et un certain intérêt

---

<sup>1</sup> Pour une analyse du processus d'adhésion et des enjeux inhérents, ainsi que des raisons ayant présidé à la décision de son ralentissement le 14 janvier 2013, cf. N. STÉFANSKI, « Le processus d'adhésion de l'Islande à l'Union européenne », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2171, 2013, 45 p.

à l'étranger. Cela dit, la tâche à accomplir s'est avérée colossale. Au-delà du redressement économique de l'île et du processus d'adhésion à l'Union européenne, de nombreux chantiers d'envergure ont été lancés ou se sont imposés d'eux-mêmes, à l'instar du règlement du contentieux avec les Pays-Bas et le Royaume-Uni au sujet de l'affaire Icesave, du nom d'une banque tombée en faillite, au grand désespoir de nombreux épargnants résidant dans ces deux pays.

La réforme constitutionnelle a tout particulièrement retenu l'attention à l'étranger, en plus d'avoir mobilisé partis et citoyens islandais. À la mi-janvier 2009, alors qu'il était encore au pouvoir, et pour des raisons avant tout liées à ses intérêts électoraux et à la désignation de son nouveau leader, le parti agrarien a proposé la création d'une assemblée constituante. Le FRAM a même conditionné son acceptation de la mise en place d'un gouvernement de transition formé par le SAM et le VG le 1<sup>er</sup> février 2009 à l'organisation de l'élection d'une telle assemblée. Par la suite, les agrariens n'ont plus guère défendu ce processus de réforme constitutionnelle qu'ils ont pourtant initié. Le gouvernement formé après le scrutin d'avril 2009 a cependant tenu à poursuivre ce processus. En octobre 2010, 950 citoyens ont été tirés au sort pour participer à une assemblée nationale chargée de rédiger un cahier des charges devant préparer la rédaction et l'adoption d'une nouvelle Constitution. Un projet plus précis a ensuite été produit par un Comité constitutionnel de sept personnes. Le 27 novembre 2010 s'est tenue l'élection des vingt-cinq membres de l'assemblée constituante, mais ce scrutin a été invalidé par la Cour suprême d'Islande suite au recours introduit par trois membres du parti conservateur. Celui-ci, de même que le parti agrarien et le président de la république, ont indiqué leur méfiance à l'égard de ce processus constitutionnel. Le 24 mars 2011, le Parlement a confié à un Conseil constitutionnel, composé des personnes élues le 27 novembre, la mission de discuter le rapport du Comité constitutionnel et de produire des recommandations pour une nouvelle Constitution. Celles-ci ont été remises à l'Althing, le parlement islandais, le 29 juillet 2011, sous la forme d'un projet à soumettre à un référendum populaire. Tenu le 20 octobre 2012, celui-ci a confirmé qu'environ les deux tiers de la population soutiennent les propositions de réforme. En effet, les six questions soumises à la population ont récolté entre 57,1 % et 82,9 % de votes favorables. Toutefois, en raison des règles préexistantes relatives à la révision de la Constitution et vu les tensions politiques à l'approche des élections, l'Althing n'a pu se prononcer sur ces propositions.

Le scrutin du printemps 2013 était donc lourd d'enjeux relatifs à la politique intérieure de l'Islande comme à son positionnement par rapport à l'Union européenne, et de choix économiques fondamentaux comme de questionnements sur la place des citoyens dans un processus de remise à plat fondamentale du système politique. Pour la coalition gouvernementale de gauche, qui n'a pas vécu un mandat de tout repos, il s'agissait d'un test sur fond de bilan de sa politique économique et étrangère. Mais ce sont les deux partis de droite qui sont sortis vainqueurs de cette élection et qui ont formé un gouvernement de coalition le 22 mai 2013, sous la conduite du leader du parti agrarien, Sigmundur Davíð Gunnlaugsson.

## Une campagne polarisée

Durant la campagne, une opposition frontale entre deux blocs s'est dessinée. D'un côté figurait la coalition sortante, qui a tenté de convaincre les électeurs de lui octroyer un second mandat afin qu'elle puisse terminer ce qu'elle avait commencé. Le martellement d'une rhétorique se voulant réaliste constituait le point commun entre les sociaux-démocrates (SAM) et les verts (VG). Les premiers, europhiles convaincus, sont persuadés que seule l'adoption de l'euro permettra de lever le contrôle des capitaux, imposé pour éviter la fuite des liquidités, et de relancer les investissements. En revanche, les seconds ont peiné à mener une campagne claire et à mettre en valeur un bilan de gouvernement pourtant honorable au vu de la plupart des indicateurs économiques.

De l'autre côté du spectre politique, les conservateurs (SJA) et les agrariens (FRAM) ont mené une campagne manifestement efficace en se focalisant sur deux points : la relance économique et une critique sans relâche de la déférence de la coalition au pouvoir envers les créanciers étrangers (en réalisant un amalgame avec la politique pro-européenne de la coalition sortante). Emmenés par Bjarni Benediktsson, les conservateurs ont tout particulièrement insisté sur l'allègement de la fiscalité des entreprises afin de relancer la croissance, alors que les agrariens ont fait de l'allègement de la dette des ménages leur cheval de bataille. Il faut noter que pour les Islandais, l'adhésion à l'Union européenne est un « faux problème », surtout comparé à la question de l'endettement massif des propriétaires immobiliers.

L'affaire Icesave est certainement le symbole autour duquel s'est cristallisé ce conflit. Elle aura été le dossier brûlant de cette législature et aura mis en porte-à-faux le gouvernement de J. Sigurðardóttir – celle-ci ne se représentait pas personnellement lors de ces élections, pas plus que Steingrímur Sigfússon, le leader du VG. Soucieux d'élargir la base électorale de son parti agrarien moribond, S. D. Gunnlaugsson s'est quant à lui opposé dès le début, et avec véhémence, à toute possibilité d'un accord de remboursement des épargnants étrangers. En outre, il n'a pas hésité à promettre une réduction de la dette des ménages et une suppression de l'indexation des emprunts s'il arrivait au pouvoir. L'opinion publique s'est montrée assez sceptique dans un premier temps. Mais lorsque la Cour de justice de l'Alliance européenne de libre-échange (AELE) a déclaré le 28 janvier 2013 que l'Islande ne pouvait être tenue pour responsable des dettes contractées par ses banques privées et que les Islandais ne devraient donc pas dédommager sur leurs propres deniers les épargnants britanniques et néerlandais, le parti agrarien a décollé dans les sondages, son leader devenant tout à coup un héros crédible. À partir de ce moment-là, S. D. Gunnlaugsson et B. Benediktsson ont fait la course en tête.

Enfin, notons que la campagne électorale a également été marquée dans le camp conservateur par la menace de B. Benediktsson, deux semaines avant l'élection, de se retirer de la course. Peinant à rassembler les dirigeants de son propre parti, il a solennellement annoncé qu'il jugeait préférable de céder sa place à une autre personnalité du parti. Ce geste d'humilité (au moins apparente) a permis à B. Benediktsson d'acquérir une image plus chaleureuse auprès des Islandais et de renoncer le lendemain à ce retrait.

## Une défaite cinglante

Le scrutin du 27 avril 2013 a très nettement tourné à l'avantage du SJA et du FRAM, qui ont chacun obtenu 19 sièges sur les 63 à pourvoir. Les agrariens ont réalisé la meilleure progression, gagnant 10 sièges et prenant la deuxième position (24,4 %, + 9,6 %). Les conservateurs (26,7 %, + 3,0 %) ont retrouvé la première place, perdue en 2009, mais n'ont pu reconquérir que 3 des 9 sièges perdus alors. Arrivés en tête du scrutin législatif de 2009, les sociaux-démocrates ont subi une défaite particulièrement sévère, cédant 11 sièges (12,9 %, – 16,9 %). Les verts ont vu leur électorat de 2009 fondre de moitié (10,9 %, – 11,2 %). Il s'agit du plus grand revers de fortune jamais enregistré en Islande pour une coalition sortante lors d'une élection législative.

Bien qu'elles aient résulté en un « retour à la maison » selon l'expression locale, permettant aux deux partis de droite de revenir au pouvoir ensemble, ces élections ont été qualifiées d'historiques. En effet, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le taux de participation (81,4 %) est le plus bas jamais atteint dans le pays<sup>2</sup>. Pas moins de quinze formations étaient en compétition, contre sept en 2009. Près de 12 % des suffrages sont allés à de nouveaux partis (principalement « anti-système ») n'atteignant pas le seuil des 5 % nécessaires pour envoyer un député à l'Althing. Le nouveau parti de gauche Avenir clair (Björt framtíð, BF) a décroché 6 sièges (8,25 %), tandis que le Parti Pirate a obtenu 5,1 % des voix et 3 sièges et est devenu le premier représentant de ce courant politique à entrer dans un parlement national.

En soi, le retour à une coalition associant le FRAM et le SJA ne signifie pas un renouvellement du paysage politique islandais. Mais l'arrivée de 27 nouveaux députés à l'Althing (soit près d'un sur deux) marque un renouvellement générationnel. Il en va de même du gouvernement de S. D. Gunnlaugsson entré en fonction le 23 mai 2013, dont aucun ministre n'a jamais exercé cette responsabilité auparavant. S. D. Gunnlaugsson est lui-même le plus jeune Premier ministre islandais depuis 1934, et le plus jeune chef de gouvernement en fonction en Europe.

## Causes structurelles et ponctuelles du résultat électoral

Le résultat du scrutin peut donner l'impression que les Islandais ont choisi de ramener au pouvoir les partis qui ont contribué aux difficultés du pays. Mais il traduit aussi une défiance à l'égard de la coalition de gauche qui, aux yeux de bon nombre d'Islandais, ne semble pas avoir tenu ses promesses. Elle a en effet été portée au pouvoir afin de mettre un terme à la corruption de la sphère politique islandaise en organisant le procès des dirigeants suspectés d'accointances avec le monde de la finance et en mettant en place une assemblée qui réviserait la Constitution (et organiserait une stricte séparation des pouvoirs). Elle était également censée revoir la distribution des quotas de pêche (concentrés par quelques conglomérats faisant des profits très importants). De nombreux citoyens islandais attendaient enfin que cette coalition mette un terme à l'indexation des emprunts et qu'elle trouve une solution à l'endettement des ménages.

---

<sup>2</sup> En Islande, le vote n'est pas obligatoire, mais la participation est traditionnellement élevée.

Manifestement, beaucoup d'Islandais ont considéré que ces objectifs n'avaient pas été atteints. Pis, le gouvernement a été malmené par la volonté des créanciers internationaux, à laquelle les citoyens ont opposé une fin de non-recevoir lors de deux référendums, et les Islandais ont subi une baisse substantielle de leur pouvoir d'achat. La coalition sortante a en outre affiché d'incessantes divergences. Ainsi, les sociaux-démocrates et le VG n'ont jamais été d'accord au sujet de l'adhésion à l'Union européenne. Cela a créé des tensions entre le leadership du VG et certains députés du parti.

À gauche, la déroute de la coalition sortante a profité notamment à l'Avenir clair, formation pro-européenne. Il semble dès lors inadéquat de conclure que la défaite des sociaux-démocrates et du VG indique essentiellement une défiance à l'égard de l'adhésion de l'Islande à l'Union européenne. Ce résultat questionne en réalité tout autant l'état de la gauche islandaise, qui apparaît particulièrement morcelée – ce qui n'est pas nouveau – et fortement divisée au sein même des différents partis qui la composent. Durant la législature passée, et à l'image du retrait de la Première ministre sortante et du leader du VG, la gauche islandaise a en outre souffert d'un manque évident de leadership, face à une droite offrant au contraire des figures de proue fortes – ou renforcées en cours de route, comme on l'a vu à propos de B. Benediktsson.

Par conséquent, les Islandais semblent avoir choisi de suivre les propositions des partis de droite, consistant en un plan simple et concerté pour une sortie de crise et pour une hausse de leur niveau de vie. Cette voie a probablement su convaincre davantage une grande majorité de citoyens que celle d'une éventuelle adhésion à l'Union européenne dont les termes resteraient à préciser.

## **L'adhésion à l'Union européenne fortement remise en question**

Les deux partis qui se sont associés pour former la nouvelle coalition sont des opposants clairs et affirmés à l'adhésion de l'Islande à l'Union européenne. Une des causes de ce positionnement est que le SJA et le FRAM jouissent tous deux d'une solide base électorale dans les milieux ruraux islandais, clairement opposés à l'adhésion. Par ailleurs, les conservateurs sont très liés aux lobbys halieutiques (armateurs de bateaux, pêcheurs...) et les agrariens aux lobbys agricoles – lesquels sont deux des plus puissants freins à l'adhésion en Islande. En outre, le SJA a de tout temps été très bien disposé envers la coopération avec les États-Unis et a par conséquent toujours soutenu que l'Islande n'avait pas besoin de l'Union européenne. Enfin, la position du FRAM a connu une évolution au cours de la dernière décennie : la direction du parti a d'abord tenté de l'implanter dans les villes et s'est pour ce faire quelque peu ouverte à l'idée de l'adhésion ; mais le parti agrarien est revenu à une orientation assez euro-sceptique sous le leadership de S. D. Gunnlaugsson.

Cependant, la position du nouveau gouvernement dans ce dossier n'est ni limpide ni complètement novatrice. En effet, par calcul stratégique, le précédent gouvernement et les partis qui le composaient avaient déjà fait passer la question de l'adhésion à l'arrière-plan afin de se présenter devant les électeurs sous un jour censé être plus favorable.

Par ailleurs, la déclaration gouvernementale présentée le 22 mai ne porte pas un coup d'arrêt définitif au processus d'adhésion : « Nous ne poursuivons pas les négociations

avec l'Union européenne tant que n'aura pas eu lieu un référendum ». Néanmoins, l'hostilité de la coalition est manifeste. La date d'un tel référendum n'a pas été fixée. B. Benediktsson, devenu ministre des Finances dans le nouveau gouvernement, a estimé que les négociations d'adhésion « ont été entamées alors que le soutien nécessaire n'était pas présent en Islande ». Le lancement de cette procédure avait pourtant été approuvé par le Parlement. Le nouveau Premier ministre a déclaré : « Nous avons décidé d'informer le Parlement de l'avancée des pourparlers de l'adhésion de l'Islande à l'Union européenne ainsi que sur la situation actuelle de l'UE car elle a beaucoup changé depuis que l'Islande s'est portée candidate ». Enfin, le portefeuille des Affaires étrangères a été confié à Gunnar Bragi Sveinsson, un agrarien réputé pour son euro-scepticisme. Après 2009, c'est la seconde fois que les postes de Premier ministre et de ministre des Affaires étrangères sont attribués au même parti, à l'inverse de la tradition prévalant en Islande selon laquelle le parti vainqueur des élections emporte le premier et le parti junior de la coalition le second<sup>3</sup>. On peut penser qu'il s'agissait en 2009 d'un moyen de mener à bien les négociations avec l'Union européenne sans mettre le VG, euro-sceptique, en porte-à-faux. Cette fois, la situation apparaît inversée : il s'agit de s'assurer du *statu quo* sur ce dossier en le confiant au partenaire le plus réticent.

Si le nouveau gouvernement n'a pas mis un terme pur et simple au processus d'adhésion, c'est sans doute parce que les partis qui le composent avaient annoncé durant la campagne qu'ils lanceraient un référendum sur le sujet et, d'autre part, parce que les Islandais ne sont pas nécessairement hostiles à l'adhésion à l'Union européenne, ou du moins à ce que ces négociations soient menées jusqu'à leur terme, comme on l'a indiqué plus haut. La session parlementaire extraordinaire prévue pour cet été pourrait permettre de clarifier la position de l'Islande à l'égard de son processus d'adhésion à l'Union européenne. Il est probable que la coalition au pouvoir soit tentera de suggérer fortement une annulation des pourparlers en invoquant les difficultés actuelles de l'Union européenne, soit laissera ce processus au frigo, faute de pouvoir y mettre un terme.

## La refondation du système politique en suspens

Un des objectifs principaux que s'était donné la coalition formée par les sociaux-démocrates et les verts était de réformer en profondeur les structures institutionnelles ayant favorisé la déroute de l'île à la faveur de la crise économique et financière déclenchée en 2008. Cette réforme devait passer par un processus démocratique inédit (cf. *supra*). Or, la mise sur pied de l'Assemblée constituante, instaurée finalement en tant que Conseil constitutionnel, a pris plus de temps que prévu et ses recommandations pour une nouvelle Constitution n'ont été remises à l'Althing qu'en juillet 2011 et approuvées par référendum que plus d'un an après.

Ce processus de réforme constitutionnelle a été largement critiqué par la droite, qui a recouru en fin de législature à la technique de la flibuste parlementaire pour empêcher

---

<sup>3</sup> Par ailleurs, c'est traditionnellement le parti ayant remporté le plus de suffrages qui obtient du président la responsabilité de former le gouvernement. À la suite du scrutin d'avril 2013, le président Ólafur Ragnar Grímsson a toutefois décidé que cette responsabilité reviendrait à S. D. Gunnlaugsson, bien que son parti soit arrivé en deuxième position, en raison de la progression plus nette réalisée par les agrariens et des positions de S. D. Gunnlaugsson concernant la dette des ménages.

l'aboutissement de la procédure avant que ne débute la campagne électorale de 2013. Une majorité a cependant pu être réunie afin de voter une résolution visant à faciliter une réforme ultérieure de la Constitution – dont le contenu reste à déterminer. Si cette résolution est adoptée par le parlement nouvellement installé – ce qui est loin d'être acquis –, toute modification de la Constitution, qu'il s'agisse de la mise en application du projet de réformes élaboré par le Conseil constitutionnel ou d'une autre, devra désormais être approuvée par une majorité des deux tiers au sein de l'Althing et par un référendum comptant la participation d'au moins 40 % des inscrits. Dès lors, à moins de compter sur la bonne volonté – bien incertaine au vu de l'attitude passée de ses membres – de la coalition nouvellement installée, on peut penser que ces conditions pourront difficilement être réunies par l'opposition, qui ne compte que 25 députés sur 63, et que bon nombre des réformes approuvées par les Islandais le 20 octobre 2012 risquent par conséquent de ne pas être mises en application.

L'accord gouvernemental rendu public le 22 mai 2013 mentionne toutefois que cette réforme sera poursuivie afin de favoriser la participation des citoyens. À ce stade, la coalition FRAM-SJA semble surtout vouloir privilégier une amélioration de la démocratie directe. En revanche, elle apparaît plus silencieuse, voire frileuse, à propos des projets existants de réduire les pouvoirs des mandataires politiques, de réformer le système électoral (ce qui irait à l'encontre de la répartition électorale ayant cours depuis des décennies et qui avantage fortement leurs députés) et de déclarer que les ressources naturelles qui ne sont pas une propriété privée appartiennent à la nation (ce à quoi s'opposent les lobbys halieutiques).

Par ailleurs, il est probable que la nouvelle coalition réduira les moyens consacrés aux poursuites judiciaires enclenchées à l'encontre des responsables de la crise. De la même manière que les cadres du parti conservateur ont été les plus farouches opposants au procès de l'ancien Premier ministre Geir Haarde<sup>4</sup>, on peut penser que le SJA sera moins enclin que la coalition précédente à soutenir Ólafur Hauksson et son bureau spécial d'investigation dans leur traque des « Business Vikings » responsables de la crise. En effet, des liens significatifs existent entre les élites de ce parti et le monde de la finance, ce qui a alimenté les soupçons de faute commise par le monde politique. C'est également ce parti qui a démantelé en 2002 l'Institut économique national d'Islande parce qu'il publiait des rapports qui n'allaient pas dans le sens de la politique du gouvernement. Notons enfin que la commission créée par l'Althing afin d'enquêter au lendemain de la crise de 2008 a directement instauré un délai de prescription de trois ans, ce qui revient à éviter toute mise en cause de Davíð Oddsson et Halldór Ásgrímsson, les principaux responsables de la gestion de l'Islande de 1995 à 2007. La « purge » du système financier islandais, comme aime à le dire Ó. Hauksson, ne sera donc pas pour tout de suite et ne pourra de toute façon avoir qu'une ampleur limitée. L'attitude du SJA et du FRAM et le changement de gouvernement mettront très probablement à mal le profond travail de refondation du système démocratique islandais entrepris par la coalition de gauche suite au choc provoqué par la crise. Néanmoins, on ne peut exclure que le parti agrarien soit amené à relancer la procédure de révision de la Constitution qu'il a lui-même inspirée. Même s'il n'a guère défendu

---

<sup>4</sup> Notons que cette question avait été très débattue aussi parmi les sociaux-démocrates. Pour rappel, le 23 avril 2012, l'ancien Premier ministre a été reconnu coupable seulement de ne pas avoir convoqué ses ministres alors que la situation était très grave, et il n'a pas été sanctionné.

le projet par la suite, sociaux-démocrates et verts pourraient avoir à cœur de lui rappeler qu'il en a été l'instigateur voire, en s'appuyant sur cet exemple, de questionner sa crédibilité globale en affirmant aux Islandais qu'il ne tient pas ses promesses.

## Conclusion

Les partis de droite qui ont remporté les élections législatives du 27 avril 2013 et viennent de former un nouveau gouvernement ont probablement pu profiter des attentes économiques des Islandais et des divisions apparues entre les partis de gauche formant la coalition sortante. Si les conséquences du retour au pouvoir des partis apparus jadis comme responsables de la crise ne peuvent encore être prévues avec précision ni certitude, il est probable qu'elles seront importantes et négatives pour le processus d'adhésion de l'île à l'Union européenne et pour l'aboutissement des procédures censées refonder le système démocratique islandais.

Ce constat nous amène à tirer deux conclusions. Il met d'une part en évidence le caractère précaire d'un processus d'adhésion à l'Union européenne, en lien par exemple avec des facteurs de politique interne du pays candidat. En cela, il rappelle que l'intégration européenne, comme l'histoire en général, peut être faite d'avancées, de reculs et de ruptures. D'autre part, l'exemple islandais montre qu'une crise profonde peut conduire à des changements sociétaux rapides et majeurs, comme l'illustre la mise en route d'un processus constitutionnel tout à fait original et, plus largement, d'initiatives visant à assainir le système politique. Mais les développements actuels indiquent également qu'un tel mouvement, malgré l'engouement populaire qu'il a pu susciter, peut retomber de manière rapide si les forces qui le portent ne parviennent pas à l'inscrire dans la durée – par exemple en en faisant un enjeu politique primordial, ou en l'appuyant sur un mouvement social d'ampleur. Ce constat nous rappelle l'importance des rapports de forces en démocratie pour faire avancer une idée, un point de vue ou une réforme, ou au contraire pour les contrecarrer.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Nicolas STÉFANSKI, « Les élections de 2013 en Islande : enjeux pour l'Union européenne et pour les dynamiques citoyennes », *Les analyses du CRISP en ligne*, 17 juin 2013, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).